



## AVIS DE CONVOCATION

À tous les membres du conseil de la Municipalité de Chelsea, avis vous est par la présente donné par le soussigné directeur général-trésorier que vous êtes convoqués à une session spéciale du conseil qui se tiendra le lundi 8 juin 2015 à 19h 00 dans la salle du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

L'ordre du jour est tel que suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption du règlement d'emprunt n° 939-15, modifiant les règlements d'emprunt n° 823-12 et 835-12 pour la construction de conduites d'égouts, la construction d'un réseau de distribution d'eau potable, d'une usine de traitement des eaux usées et d'une usine de production d'eau potable dans le cadre du projet d'assainissement du centre village, secteur Cœur-Village
4. Adoption du règlement d'emprunt n° 940-15, modifiant les règlements d'emprunt n° 824-12 et 825-12 pour la construction de conduites d'égouts, la construction d'un réseau de distribution d'eau potable, d'une usine de traitement des eaux usées et d'une usine de production d'eau potable dans le cadre du projet d'assainissement du centre village, secteur non construit
5. Priorisation des chemins pour le PIIRL (Plan d'intervention en infrastructures routières locales)
6. Levée de la session.

**Donné à Chelsea, Québec ce 4<sup>e</sup> jour du mois de juin 2015.**

Charles Ricard  
Directeur général et secrétaire-trésorier



## NOTICE OF CONVOCATION

To all Council Members of the Municipality of Chelsea, notice is hereby given by the undersigned Director General/Secretary-Treasurer that you are summoned to a special council meeting to be held on Monday, June 8, 2015, at 7:00 p.m. in the council chambers of the MRC des Collines-de-l'Outaouais.

The agenda is as follows:

1. Adoption of the agenda
2. Question Period
3. Adoption of borrowing By-law No 939-15, amending the borrowing By-laws numbers 823-12 and 835-12 for the construction of a network of drinking water distribution, plant for wastewater treatment and a facility for the production of drinking water under the infrastructure project for the Centre-Village core sector
4. Adoption of borrowing By-law No 940-15, amending the borrowing By-laws numbers 824-12 and 855-12 for the construction of a network of drinking water distribution, plant for wastewater treatment and a facility for the production of drinking water under the infrastructure project for the non-constructed sector
5. Prioritization of roads by the *PIIRL* (Intervention plan for the local roads infrastructure)
6. Adjournment.

**Given at Chelsea, Quebec, this 4<sup>th</sup> day of June 2015.**

Charles Ricard  
Director General and Secretary-Treasurer